

INFORMATION A LA POPULATION DES HAUTS-CANTONS A PROPOS DU PROJET DE ZDE (Zone de Développement Eolien) SUR LES MONTAGNES DE RIOLS, PARDAILLAN, FERRIERES- POUSSAROU, ST ETIENNE D'ALBAGNAN ET OLARGUES.



Photomontage du futur projet sur les avants monts.

LES DESSOUS DU PROJET :

Sans aucune consultation des populations locales (comme pour la SITA), la communauté de commune ORB/JAUR a demandé la création d'une ZDE qui représente une catastrophe pour la vie de la région. Prévu pour produire 100 MW (en puissance maximum), elle comprendra une cinquantaine de monstres éoliens (jusqu'à 120 m de haut), sur le sommet des montagnes, défigurant le parc régional sur des dizaines de kilomètres à la ronde !!! D'autres projets en cour laissent penser qu'à terme, une ligne d'éoliennes allant de Mazamet à Clermont l'Hérault est envisagée pour les prochaines années. Une fois l'autorisation préfectorale accordée, aucune commune ne pourra plus s'opposer aux permis de construire déposés par « EDF-Energies Nouvelles » pour implanter ses éoliennes géantes, sans risquer de se faire poursuivre en justice. De plus, nul ne peut affirmer que la ZDE ne va pas s'étendre plus tard. Notre région est l'une des trois régions les plus ventées de France, et elle attire les promoteurs qui y voient des profits à court terme. Comment nos élus peuvent ils accepter une fois de plus un projet aussi destructeur pour la région ? Seulement pour toucher une taxe professionnelle en apparence juteuse ? Nous ne pouvons pas les laisser faire.



Plan de la ZDE



Eoliennes dans l'Aude

A CEUX QUI VOIENT ENCORE UN BENEFICE A L'EOLIEN INDUSTRIEL, QUELQUES REFLEXIONS :

1- Une éolienne à une durée de vie maximum de 20ans (pour un coût d'environ 1,2 million d'€). Une fois le bail de location passé entre installateurs et propriétaires des terrains arrivé à son terme, qui correspond à cette durée de vie, les éoliennes devront être démontées. Mais la loi qui oblige les sociétés d'exploitation à verser une caution pour le démontage des éoliennes n'a jamais été accompagnée de décret d'application, et le coût de ce démontage/recyclage est très supérieur à celui du revenu des loyers versés et de la taxe professionnelle (exemple de Sallèle Limousis dans l'Aude). Les devis de professionnels de la démolition estiment ce coût à 900000€. Ce sont les communes ou les propriétaires privés qui vont payer la différence.

Sachant que les contribuables financent déjà la taxe professionnelle pour les 3/4 avec leurs impôts, sachant que la contribution de solidarité rurale (aide de l'Etat aux petites communes) diminue lorsque la taxe professionnelle augmente, et sachant que les consommateurs payent une électricité qui s'annonce être de plus en plus chère, voila une opération que les communes et ses habitants vont regretter amèrement.

2- Il n'a jamais été question de réduire le nombre de centrales nucléaires, ni la production d'énergie en implantant des éoliennes, mais de PRODUIRE PLUS POUR PLUS DE PROFIT POUR LES MULTINATIONALES.

3- Quand il n'y a pas de vent, les éoliennes ne produisent rien (soit les 3/4 du temps). Quand il y en a, il faut réguler sur le réseau. Ce qui signifie que plus il y aura d'éoliennes, plus il y aura de centrales thermiques (pétrole, gaz, charbon), pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. Donc une production évidente de CO2. Pour exemple l'Allemagne qui vient de donner son accord pour la construction de 20 centrales au charbon !!! Le Danemark, champion de l'éolien, est le premier producteur de CO2 par habitant.

4- Des milliers de tonnes de béton et de ferrailles sont nécessaires pour fixer les éoliennes. Les espaces naturels sur les montagnes seront irrémédiablement détruits car ils ne pourront jamais être retirés au démontage.



5- **Aucun emploi ne sera créé dans la région.** Mais les emplois liés au tourisme, principale activité de la région, vont eux vite disparaître. A qui peut on faire croire que ces verrues vont faire vivre le tourisme vert ?

6- L'énergie produite ne sert jamais localement, mais repart sur des réseaux de THT (Très Haute Tension), ce qui entraîne des pertes colossales en terme de rendement (avec le gros éolien, pour une demande de 1Kw, il faut produire 4 KW).

7- Les infrasons produits et l'effet stroboscopique sont nocifs pour la santé des humains et des animaux, les oiseaux vont être massacrés dans les pales gigantesques, les tri flashes sont permanent la nuit, le CO2 produit est énorme lors de la fabrication, l'installation, le démontage et le recyclage, les matériaux des pales ne sont pas recyclables, les transformateurs électriques contiennent de l'hexachlorure de soufre dont l'effet de serre est 22000 fois plus fort que le CO2, 70 hectares sont passés au bulldozer pour une dizaine d'éoliennes...

8- Que dire des témoignages des riverains qui vivent ce calvaire tous les jours, et des exemples d'accidents lors des tempêtes où des morceaux sont projetés à des centaines de mètres, quand ce n'est pas l'éolienne qui s'effondre carrément. A voir sur internet sur les sites indiqués plus loin.



445 associations regroupant plus 44000 adhérents luttent contre les projets de méga éolien.

DU POINT DE VUE FINANCIER :

Il s'agit d'un détournement de l'écologie au profit de quelques prédateurs financiers, et au détriment des autres filières d'énergie renouvelable.

1- 76% des subventions européennes aux énergies renouvelables sont directement allouées aux firmes éoliennes, soit très peu pour les autres filières (solaire, géothermie, biomasse...).

2- Depuis 2001, l'arrêté Cochet impose à EDF de racheter le prix du Kilowatt (KW) éolien trois fois plus cher que les autres sources d'énergies. Un montage financier permet à EDF de racheter à une société filiale (EDF Energies Nouvelles) qui installe et exploite les parcs éoliens, une électricité à un prix énorme et de répercuter le surcoût sur la facture des usagers (taxe CSPE sur les factures). Un autre arrêté de juillet 2006 fixe ce tarif en fonction du rendement des éoliennes : moins elles produisent, plus elles rapportent, ce qui permet aux sociétés d'implanter des parcs dans des zones peu ventées.

3- Le taux de retour sur investissement pour les sociétés d'exploitations est de l'ordre de 20 à 40%/an. EDF Energie Nouvelle (dont le siège social est au Luxembourg) affiche une très bonne santé financière avec 560 Million d'€ de chiffre d'affaires en 2007. Les plus grands pollueurs tel SHELL se refont une image écolo en vendant du gros éolien. Quant aux sociétés qui fabriquent les éoliennes, elles sont cotées en bourses où elles accumulent les profits et forment un lobby de plus en plus puissant.

Ce ne sont que quelques exemples d'un système corrompu où le lobbying presse le pouvoir politique pour développer ses profits au maximum. Nous ne pouvons pas nous permettre, pour l'avenir de tous, de laisser l'écologie être récupérée par le pouvoir financier et détruire le vivant chaque un jour un peu plus.

NI MEGA-EOLIEN, NI PETROLE, NI NUCLEAIRE :

La société de surconsommation a besoin d'énergie fossile pour se nourrir. Elle crée aujourd'hui l'effet de serre et le basculement climatique, et des déchets nucléaires pour des millions d'années. Les réserves diminuent et les prix explosent.

Jamais les énergies renouvelables ne permettront d'atteindre un tel niveau de production et de consommation électrique. Avec un peu plus de 6000 éoliennes, la France produit à peine 1% de son énergie globale (2500MW), tandis qu'elle en vend 13% à l'étranger. C'est cela que les pros éoliens, qui répètent inlassablement que les anti-éoliens sont pour le nucléaire, ne veulent pas entendre. On nous force à surconsommer de l'énergie renouvelable alors qu'il nous faut avant tout réduire l'ensemble des besoins.

Concrètement, la France dépense 30% de son électricité pour le chauffage domestique et l'eau chaude. En investissant l'équivalent de ce qui a été investi dans le gros éolien dans une meilleure isolation des bâtiments, nous aurions réduit de 10% la consommation d'électricité, soit 100 fois plus d'efficacité en matière de réduction des gaz à effet de serre. En développant parallèlement les chauffes eaux solaires comme le fait l'Espagne, les effets seraient démultipliés.

De nombreuses autres solutions existent, qui permettraient réellement aux générations futures de vivre sur une planète viable, sans pour autant qu'elle soit recouverte d'aérogénérateurs géants ni de déchets nucléaires.

PROPOSITIONS DE FILIERES D'ENERGIES RENOUVELABLES :

Il n'y a pas de type de production d'énergie sans répercussions plus ou moins forte sur l'environnement. C'est dans la diversification des sources de production, dans la réduction de la consommation, et dans l'adaptation raisonnée aux avantages et inconvénients de chaque région que l'on peut réduire cet impact.

LE SOLAIRE :

-le photovoltaïque : aujourd'hui connu de tous, cette énergie renouvelable permet :

- soit un raccordement au réseau pour revendre l'électricité.
- soit une installation autonome avec accumulation dans des batteries.

-le chauffe-eau solaire : encore trop peu développé dans nos régions fortement ensoleillées, il peut être couplé avec d'autres systèmes de chauffage au bois, gaz, etc... Il peut être auto construit, puisqu'il s'agit d'un capteur isolé recouvert d'une vitre, dans lequel de l'eau circule au travers de tuyaux peints en noir, se réchauffant ainsi de la chaleur du soleil. (www.genesol.fr)

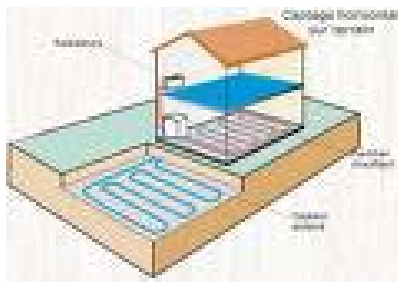
-le cyllindro-parabolique : ce système utilisé dans certains coins du Maroc permet nombre d'utilisations. Des capteurs renvoient les rayons du soleil sur un tuyau métallique dans lequel de l'eau se réchauffe jusqu'à se transformer en vapeur, ce qui permet de faire marcher une turbine pour produire de l'électricité, mais aussi de dessaler l'eau de mer dans des régions où l'eau potable manque.

Ces deux derniers ont l'avantage de ne créer quasiment aucune pollution lors de leur fabrication, ni dans leur forme de stockage.



LA GÉOTHERMIE :

-La géothermie domestique :



-la pompe à chaleur. Il s'agit de géothermie à très petite profondeur. Une pompe fait circuler de l'eau dans un tuyau enterré à un mètre sous la terre puis dans les murs et/ou sous le plancher de l'habitation. (Avenir énergie : 0475822890/ Sofath Languedoc Géothermie : 0467295511)

-le puit canadien. Plus facilement auto constructible, il s'agit d'un tube de 50 cm à un 1 m de diamètre enterré un 1,5 m de profondeur sur une distance d'environ 25 m, dont une extrémité sort à l'intérieur de la maison sous le plancher, et l'autre à l'extérieur recouvert d'une grille. L'air se réchauffe l'hiver et se rafraîchit l'été.

-La géothermie à très grande profondeur : C'est un système industriel qui envoie de l'eau sous pression. L'eau s'est réchauffée lorsqu'elle remonte. Un projet pilote de 5 Mégawatts est actuellement en cours à Soultz sous forêt. www.soultz.net

LA BIOMASSE :

-Les huiles végétales pures (HVP) :



Tous les moteurs diesel fonctionnent avec des huiles végétales filtrées à 5 microns (tournesol, colza, etc. ...). Ce procédé a mauvaise presse actuellement en raison de multinationales qui détruisent les forêts primaires et tropicales pour produire de l'huile de palme, et de la hausse du coût des denrées alimentaires que la spéculation provoque. Cette filière, développée en circuit court (sans transport), reste pourtant très intéressante. On peut faire fonctionner des groupes électrogènes en bicarburation. (www.oliomobile.org, www.roulemafleur.org).

-L'algue Botryococcus Braunii : Celles-ci, cultivée en bassin, produit des hydrocarbures en grande quantité (30 fois plus que les huiles végétales) que l'on peut récupérer par pressage. Elle est cultivée en Amérique du Sud et commence à être utilisée aux Etats Unis.



-Le biogaz : De nombreuses installations se sont développées dans les années 70, après le premier choc pétrolier. Le procédé consiste à récupérer le méthane issu de la fermentation des matières organiques : par exemple le lisier de porc, ou encore la jacinthe d'eau utilisée pour l'épuration des eaux usées.



LE PETIT ÉOLIEN (ou éolien à taille humaine) :



Il reste très peu développé en France. De nombreux types de différentes puissances sont vendus sur internet. Elles sont aussi auto constructibles. Elles sont très intéressantes lorsqu'on les couple à une installation photovoltaïque autonome pour diversifier les sources de production, mais très peu lorsqu'elles sont reliées au réseau, car le prix de rachat reste extrêmement bas pour les particuliers. (www.uquebec/chaumel/guideéolien; <http://nenki.com/energielibere>)



LE PETIT HYDRAULIQUE :

-Dans une région comme la notre, parcourue par des dizaines de cour d'eau, ce serait sans aucun doute le meilleur moyen pour produire localement de l'énergie, et plus rentable que le gros éolien. Ces petites hydroliennes ou turbines hydrauliques pourraient être gérées au niveau communal ou intercommunal. (Hydroelix Energies : 0298101235 ; www.bluenergy.com ; www.energiedouce.com).



-Les générateurs à vagues de mer : Utilisés pour des villages côtiers, ils produisent de l'électricité comme leur nom l'indique avec la force des vagues.

Cela représente concrètement un potentiel de dizaines de milliers de mégawatts, soit des milliers d'éoliennes supprimées.



LES BIO-MATERIAUX ET LA MINERALISATION DU CO2 :

Les matériaux végétaux tels que la paille ou la tige de tournesol sont d'excellents matériaux de construction avec des propriétés isolantes égales sinon supérieures à celles de produits conventionnels. Les maisons construites en ossature bois, puis bâties en paille et recouvertes d'un enduit chaux/sable permettent de minéraliser le CO2 absorbé par les plantes pendant leur croissance. Avec 130 millions de « bio maison », on fixerait presque 4 milliards de tonnes de CO2, soit des milliers de fois plus qu'avec toutes les éoliennes géantes réunies !!!

Toutes ces solutions sont à mettre en synergie entre elles et avec les nombreux problèmes que posent l'épuration de l'eau, la protection de la biodiversité, la réduction des déchets... Elles sont souvent complémentaires, cohérentes et moins coûteuses. Il en existe beaucoup d'autres qui n'ont pas été abordées.

A noter que certaines installations bénéficient de crédits d'impôts si elles sont réalisées par des installateurs agréés, mais que les installateurs et vendeurs le sachant, le coût de revient des matériaux est parfois le double de celui qu'il est dans certains pays européens, notamment en Italie ou en Espagne.

Pour en savoir plus :

<http://eolsocial.free.fr> ; www.manicore.com ; www.ventdecolère.org ; www.environnementdurable.net ;

www.flore99.free.fr ; <http://collectif-6-octobre.overblog.com> ;

[COMITÉ,DE,DÉFENSE,CONTRE,L,EOLIEN,INDUSTRIEL,EN,MER.html](http://COMITE,DE,DEFENSE,CONTRE,L,EOLIEN,INDUSTRIEL,EN,MER.html)

A lire l'article : « Eoliennes : miracle ou arnaque ? » Martine BettiCusso, le Figaro du 11/02/08.

Plus nous sommes dépendants du réseau électrique et des grosses multinationales de l'énergie, de l'eau, et de l'alimentation, plus nous sommes manipulés et soumis à des décisions prises par des intérêts financiers, et plus nous assistons à la destruction systématique du vivant et de la planète.

Arrêtons les mascarades de Grenelle de l'environnement et passons réellement à l'action !!!

Des habitants des vallées Orb-Jaur